

POL CANT info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



Événement

Le président français était
de passage au musée olympique



FORMATION

Devenir officier
grâce à un nouveau cursus

Systèmes d'alarme

dès
CHF **79.-***/mois

« **Tout compris** » !

- Etude gratuite sans engagement
- Installation et mise en service
- Traitement des alarmes 24h/24
- Vérification audio et vidéo
- Communication par GSM gratuite
- 2 interventions gratuites par an
- Garantie et maintenance

**Calculé sur la base d'un package
Caméra à CHF 2190.-, prix hors TVA*



Et vous, comment protégez-vous votre foyer ?

Choisissez plutôt les services de sécurité et systèmes d'alarme du leader suisse.

 **SECURITAS**
Direct



Proximité et « militarité », deux conceptions du métier de policier vraiment incompatibles?

LE MOT DU COMMANDANT

Il est de bon ton dans certains milieux de dénigrer le contenu de l'enseignement policier. En gros, et l'interprétation des propos de certains intervenants dans ce débat n'engage que le soussigné, il s'agirait d'opposer un enseignement basé sur le contact humain, la compréhension de l'autre, la recherche de solutions douces permettant la résolution de conflits, à un modèle orienté vers la discipline, l'utilisation de la force et des moyens de contrainte par les policiers, rassemblé hâtivement derrière le néologisme d'ailleurs mal défini de militarité.

En un mot, on cherche à distinguer les humanistes des robocops, les gentils policiers de proximité des méchants policiers d'intervention.

L'enseignement des méthodes de contrainte, la mise en capacité de réagir à une action violente sont notamment perçus comme une fausse route, comme une lobotomisation du cerveau des policiers, en quelque sorte. Les policiers en bénéficiant seraient formatés pour obéir à n'importe quel ordre sans réfléchir.

C'est faire insulte à la fois à l'intelligence des policiers en formation et à celle de leurs formateurs.

En réalité ces points de vue doivent être absolument réconciliés et il n'y a aucune raison qu'ils ne puissent pas l'être. Un policier empreint des valeurs que l'on attribue à la militarité peut et doit parfaite-

ment être également un bon policier de proximité.

Il est évident qu'un policier doit être formé à la résolution de conflits par des méthodes douces et, pour appeler un chat un chat, il l'est à Savatan aussi bien qu'ailleurs, même s'il faut admettre que cette facette de l'enseignement est peut-être moins mise en valeur que d'autres contenus.

Il n'en demeure pas moins que l'on doit aussi apprendre au policier d'aujourd'hui les réalités de notre monde et le mettre en situation de savoir répondre à des dangers qui menacent non seulement le modèle sociétal dans lequel nous évoluons mais aussi sa propre sécurité physique.

Un article paru récemment dans la presse minutée, reprenant une dépêche de l'AFP, était intitulé « Les forces de l'ordre, cibles privilégiées ». Le titre apparaissant non pas avec un point d'interrogation mais avec justesse comme un fait. L'article relate des récentes attaques contre des policiers en France, Grande-Bretagne et Belgique ayant fait plusieurs victimes parmi les forces de l'ordre. Tous ces policiers ont été ciblés par leurs agresseurs parce qu'ils incarnaient à leurs yeux un système sociétal honni, par leur simple appartenance à un corps constitué et nullement par leurs idées individuelles dont lesdits agresseurs n'avaient d'ailleurs que faire.

Il en va donc de la responsabilité des Etats de donner à leurs policiers les clés pour adapter leur réponse à tous les types de situation dans lesquelles ils peuvent être appelés à intervenir ou simplement à se défendre. Il serait même irresponsable de ne pas le faire.

Jusqu'à preuve du contraire, l'image de nos policiers ne souffre d'ailleurs pas dans la très grande majorité de l'opinion publique de la nécessaire adaptation de ses méthodes et de son équipement.

Elle reste plébiscitée par la population comme l'institution la plus fiable et la plus digne de confiance du pays.


Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale



NO TO RACISM



RESPECT

UEFA.org



POLCANT INFO, NOUVELLE FORMULE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Vous l'avez peut-être remarqué : vous tenez dans vos mains un PolCant info relooké.

Un vent de fraîcheur a soufflé sur la mise en page de votre magazine et nous espérons que ces changements rendront votre lecture plus agréable encore.

La présentation générale est plus aérée et a gagné en dynamisme tandis que les photos sont mieux mises en valeur.

Les articles, quant à eux, sont plus concis sans pour autant que leur contenu en ait pâti.

Nous vous souhaitons autant de plaisir à lire cette édition que nous en avons eu à la préparer.

Bonne découverte !

Olivia Cutruzzola
Rédactrice en chef adjointe

SOMMAIRE

N° 106

Septembre 2017



28 **PROMOTIONS**
Les photos de la cérémonie.

SPORT ET SANTÉ 8

Un nouveau concept sport et santé est mis en place pour les collaborateurs de la Police cantonale.

RÉORGANISATION DE LA POLICE DE SÛRETÉ 12

La création de la Brigade délinquance sérieuse (BDS) s'inscrit dans la continuité de l'opération ARCS initiée en 2014.

JOURNÉE SPORTIVE 14

Photos de la journée qui a réuni près de 300 participants.

FORMATION 16

Le nouveau cursus pour devenir officier est en place depuis deux ans. Témoignages.

SPORT ET SANTÉ 18

Le groupement sportif de la PolCant se présente.



20 **SCIENCES CRIMINELLES**

Lionel Grossrieder, docteur en science forensique de propose de détecter automatiquement les changements dans les tendances criminelles.



10

ÉVÈNEMENT

Le président Emmanuel Macron est venu à Lausanne défendre la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques de 2024.

22 PRÉSENTATION

Urgences sociales et psychologiques : deux structures apportent leur savoir-faire à la police.

24 SOCIÉTÉ

Le volet « éthique professionnelle et droits de l'Homme » constitue une part importante de la formation des policiers. Présentation.



26

ODYSÉE : LE GRAND PROJET INFORMATIQUE

Une application réunira bientôt les principales applications police sous le même toit. Le grand projet vient de démarrer.

IMPRESSUM

Paraît 4 fois par an
Tirage 4700 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3315 exemplaires)

EDITEUR

Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL

Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef ;
Olivia Cutruzzolà, rédactrice en chef adjointe ;
Alexandre Bisenz, responsable d'édition

RÉDACTEURS

Olivia Cutruzzolà, Alexandre Bisenz, Noé Morel,

Gianfranco Cutruzzolà, Valérie Bourquin, Tristan
Lehmann, Adriane Bossy, Fabienne Vulliamoz-
Buffat, Frédéric Dupuis, Christine Krattinger

PHOTOGRAPHIES

Roxane Bolay, Thomas Hangartner, Valentine
Reynes, Bertrand Dubois, Johnatan Somville,
Jean-Bernard Sieber, Olivier Gehin, Jean-
Christophe Sauterel

MISE EN PAGE

Next communication SA, Police cantonale vaudoise

RELECTURE

Police cantonale vaudoise

IMPRESSIION

Imprimerie Baudat

ABONNEMENT

Revue distribuée gratuitement à tous les
membres de la Police cantonale, aux polices
vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités
civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux
partenaires privés et à nos annonceurs.

CONTACT

presse.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

PUBLICITÉ

Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur

Le commandement de la Police cantonale a décidé la mise en place d'un nouveau concept sport et santé pour les collaborateurs de l'institution. Le commandant Jacques Antenen détaille ce nouveau concept en répondant à nos questions.

NOUVEAU CONCEPT « SPORT ET SANTÉ »

@ Tristan Lehmann, Fabienne Vulliamoz-Buffat, Frédéric Dupuis

Commandant, quels sont les changements apportés au concept de base ?

Le concept de sport introduit en 2005 a permis à chaque collaborateur de la Police cantonale de bénéficier, s'il le désire, d'une heure de sport hebdomadaire sur le temps de service pour autant qu'il ait suivi un « bilan » au Centre Sport et Santé (CSS) de l'Université de Lausanne. En 2016, environ 850 collaborateurs (soit environ 70 % de l'effectif Pol cant) étaient inscrits à ce concept. Aujourd'hui, ce système fonctionne toujours très bien, mais mérite d'être développé. Ne serait-ce que pour être en mesure d'avoir des informations sur le niveau général de condition physique. En effet, la participation facultative de chacun rend difficile une évaluation de la valeur et de la qualité du concept au niveau général. Il a donc été décidé de rendre la participation au nouveau concept obligatoire pour le person-

nel policier et de renforcer les moyens mis en place. Nous aurons ainsi une meilleure vision de l'ensemble.

Concrètement, qu'est-ce que cela va impliquer pour les collaborateurs ?

Cette démarche vise à une amélioration générale du niveau de santé physique et psychique des collaborateurs de la Police cantonale. Pour atteindre cet objectif, le principe d'une participation obligatoire est rapidement apparu comme nécessaire. Cependant, pour des raisons logiques et légales, cet aspect obligatoire ne peut concerner que le personnel policier. Celui-ci doit disposer d'une condition physique suffisante pour assumer ses missions, ainsi que les ATS et les ASP qui œuvrent dans des activités opérationnelles. Les collaborateurs civils pourront, quant à eux, bénéficier de ce nouveau concept sans obligation.

Pratiquement, tous les collaborateurs

concernés seront appelés à faire un bilan de santé physique. Ensuite, des niveaux de santé globaux seront déterminés par rapport aux résultats de l'ensemble des participants, soit lorsque tous les collaborateurs concernés auront participé aux bilans. Cette solution permettra de présenter des moyennes cohérentes et représentatives des différentes catégories de personnes et faciliteront les mesures à prendre. Je tiens toutefois à préciser que chaque collaborateur recevra des objectifs personnels qu'il réalisera en fonction de ses capacités.

Qui a amené ce changement et pourquoi est-il mis en œuvre ?

L'employeur a la responsabilité de protéger les employés contre les risques de maladies ou d'accidents professionnels et les dispositions relatives aux « mesures de santé et de sécurité au travail » (MSST) mettront de plus en plus en évidence ces



A l'instar des collaborateurs de la Police cantonale qui y seront amenés, le commandant Jacques Antenen a été le premier à effectuer son bilan de condition physique au Centre Sport et Santé (CSS) de l'Université de Lausanne avec les chefs de corps et le remplaçant du commandant.

besoins. Ces mesures pourront aider à prévenir les cas de maladies physiques ou psychiques de nos collaborateurs. Pour les policiers, le fait de travailler dans un environnement où leurs collègues sont dans une bonne condition physique offre également plus de sécurité et d'efficacité dans l'accomplissement des missions. Mais il convient également de rappeler que chaque personne aspire en premier lieu à bénéficier d'une bonne santé et à vivre sainement.

Quels sont les moyens mis à disposition?

Le développement de ce nouveau concept s'effectue en collaboration avec le CSS de l'Université de Lausanne. Ce partenariat permet d'offrir aux collaborateurs de la Police cantonale des prestations d'encadrement et de conseils de qualité, mais sans volonté de performance. De plus, les infrastructures du CSS sont à la pointe en matière d'équipement. Nous pouvons ainsi réaliser les nouveaux bilans de santé et de conditions physiques dans d'excellentes conditions. Au terme de chaque bilan, les résultats seront communiqués individuellement et des conseils seront fournis par les spécialistes du CSS. Enfin, l'octroi d'heures hebdomadaires de sport pour l'ensemble du personnel représente un investissement important, mais il doit être mis en relation avec les exigences et les contraintes de notre profession.



Un équilibre pour votre bien-être

«Un équilibre pour votre bien-être», c'est le slogan qui, avec le logo ci-dessus, accompagne le nouveau concept Sport et Santé de la Police cantonale.

L'évolution du système comprend les éléments principaux suivants

- Une participation obligatoire au concept pour tout le personnel policier ainsi que pour les ASP/ATS et facultative pour le personnel civil.
- De nouveaux bilans de santé et de condition physique plus complets.
- L'instauration d'ateliers à thèmes proposés par le Centre Sport et Santé (CSS) de l'Université de Lausanne, partenaire du projet.
- Des niveaux d'attentes progressifs et différenciés en fonction de l'âge et de l'affectation des collaborateurs.
- Un passage progressif au bilan de tous les collaborateurs policiers, étalé sur trois ans.
- Une diminution du nombre d'heures annuelles libres de 47 à 40 heures, compensées par la possibilité de participer à 5 ateliers à choix de 1 h 30 chacun.
- Des conseils individuels dispensés par le CSS, le cas échéant sous forme de coaching.
- De nouveaux moyens technologiques d'accompagnement dans la pratique du sport individuel et du développement de la santé proposés par le CSS, en partenariat avec l'EPFL (e-coaching, application smartphone).
- La réalisation ultérieure d'un catalogue d'offres liées à la pratique du sport en groupe ou individuel (abonnement fitness préférentiel, cours, rando, grimpe, etc.).

ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT FRANÇAIS EST VENU DÉFENDRE «PARIS 2024»

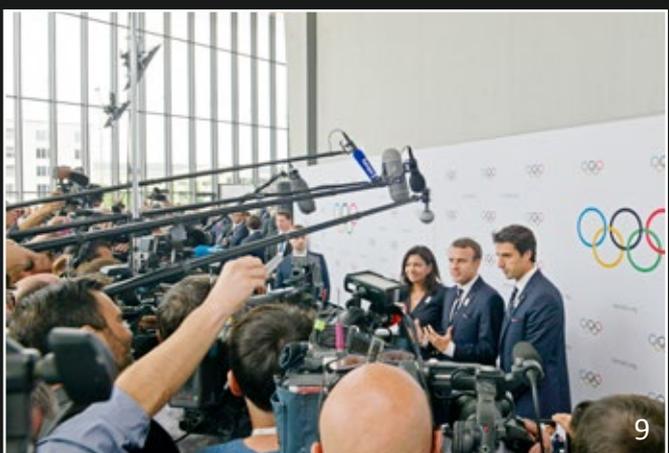
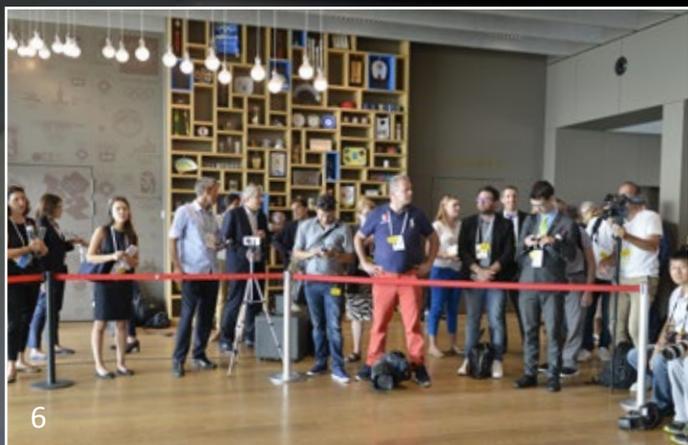
Les représentants des villes de Los Angeles et de Paris, dont le président Emmanuel Macron, sont venus en juillet à Lausanne défendre leur candidature respective pour l'organisation des futurs Jeux olympiques. Qui de Los Angeles ou de Paris organisera les Jeux olympiques de 2024 et de 2028 respectivement? La réponse est venue le 13 septembre du côté de Lima, au Pérou, où la Commission d'évaluation du CIO a élu Paris, ville organisatrice des J.O. 2024.

@ Alexandre Bisenz

Le bon déroulement de ces deux jours de présence dans la capitale lausannoise a été le fruit d'une collaboration entre le CIO, l'EPFL et la Police cantonale vaudoise. Mais ils n'ont pas été les seuls à œuvrer au bon déroulement de l'opération, ils ont également eu le soutien de nombreux partenaires, notamment la PCI vaudoise, la Police municipale de Lausanne et les polices communales vaudoises, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), la Police

des transports CFF (TPO), le Corps des gardes-frontières (CGFR), le Service de Protection et de Sauvetage de Lausanne (SPSL), Securitas, la sécurité de l'EPFL et les Forces aériennes de l'Armée suisse.





1, 2, 3, 4. Détachement de protection rapprochée, motards, véhicules d'intervention, gendarmes, toutes les unités de la Police cantonale ont été mobilisées pour assurer le maintien de l'ordre et la protection du président français.

5, 7. Le commandant de la Police cantonale Jacques Antenen a eu l'occasion d'échanger une poignée de main avec Emmanuel Macron, de même que les membres du Conseil d'Etat présents, ici Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat et Cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines, avec à sa droite, Pascal Broulis, Chef du Département des finances et à sa gauche, Philippe Leuba, chef du Département de l'économie et du sport.

6. De nombreux journalistes avaient fait le déplacement au Musée du CIO pour entendre les déclarations du président français.

8. Les démineurs de la Police cantonale (NEDEX), ainsi que les conducteurs de chiens et leurs canidés ont contrôlé les affaires des personnes autorisées à entrer dans le périmètre de sécurité.

9. Le lendemain de sa visite au CIO, Emmanuel Macron a défendu la candidature de Paris à la presse qui l'attendait à l'EPFL.

La création de la Brigade délinquance sérielle (BDS) s'inscrit dans la continuité de l'opération ARCS (Action Répression Cambriolages Sériels), initiée en 2014. Après un premier semestre d'installation de la nouvelle entité pour la rendre pleinement opérationnelle, son chef, le commissaire Karim Hamouche, fait le point.

UNE BRIGADE FACE À UNE CRIMINALITÉ SANS FRONTIÈRES

@ Gianfranco Cutruzzola

La création de la Brigade délinquance sérielle (BDS) s'inscrit dans la continuité de l'opération ARCS (Action Répression Cambriolages Sériels), initiée en 2014. Après un premier semestre d'installation de la nouvelle entité pour la rendre pleinement opérationnelle, son chef, le commissaire Karim Hamouche, fait le point.

La Brigade délinquance sérielle compte 32 personnes (25 hommes – 7 femmes) dont six employés civils. Elle s'intéresse à la question de la délinquance itinérante et s'attache principalement à lutter contre les cambriolages sériels, les délits astucieux et les incendies criminels. Pour cela, elle est composée de trois divisions complémentaires et d'une cellule spécialisée dans le domaine des incendies.

Ces unités sont coordonnées afin d'être en mesure de répondre à l'ensemble de nos besoins. Karim Hamouche souligne que « cela nous permet d'avoir à la fois

une vue d'ensemble de la criminalité dans le canton et une lecture situationnelle et opérationnelle plus fine pour ordonner nos actions. Cette transversalité dans les domaines infractionnels permet d'adopter un fonctionnement souple avec une réactivité accrue. »

La BDS, fille de l'opération ARCS

« La BDS est une évolution, pas une révolution ». Par ces mots, Karim Hamouche insiste pour inscrire l'entité qu'il dirige dans une logique de continuité. La création de la BDS découle en effet directement de l'opération ARCS menée dès 2014. Son objectif était de répondre à la criminalité itinérante avec force, en y dédiant une unité spécialisée. Par opposition à un traitement rapide des affaires, qui s'est avéré contre-productif dans la durée, la nouvelle équipe a adopté une approche de fond et de longue haleine, couronnée notamment par une augmen-

tation significative des identifications, dont une majorité par ADN.

Il s'agissait désormais de comprendre et d'intégrer les logiques de la criminalité transfrontalière à laquelle la Suisse est particulièrement exposée. « Nous avons constaté une multiplication des affaires sans que notre action n'ait d'effet dissuasif. Nous souhaitons obtenir davantage de mesures de contrainte à l'encontre des auteurs présumés. C'est pourquoi, le rapprochement avec la Division Coordination et Renseignements judiciaires (DCRJ), ex COORDI, s'est imposé. »

Le renseignement judiciaire au service de l'enquête

L'objectif était clair : étayer les enquêtes au moyen des données récoltées à large échelle et renforcer les dossiers afin de les rendre plus pertinents. « Et notamment de faire la part entre les délits isolés et les délits sériels, mais aussi entre



« La création de la Brigade délinquance sérieelle (BDS) nous permettra d’avoir une vue d’ensemble de la criminalité dans le canton. »
 Commissaire Karim Hamouche, chef de la Brigade délinquance sérieelle.

les typologies d’auteurs, pour mieux identifier les affaires et rendre le travail de terrain plus efficace. »

La dernière étape ? Le terrain justement. « Nous n’avions alors pas de force opérationnelle dédiée qui soit capable de réagir immédiatement si les éléments d’enquête devaient nous permettre de conclure une affaire et procéder rapidement à l’interpellation des suspects. C’est pourquoi la direction de la Police de Sûreté a créé une brigade Surveillance et Interventions (BSI) qui prend désormais activement part à nos activités, et en particulier sa Division Recherche Intervention (DRI), tout en continuant de collaborer avec le DARD pour les affaires à risque. »

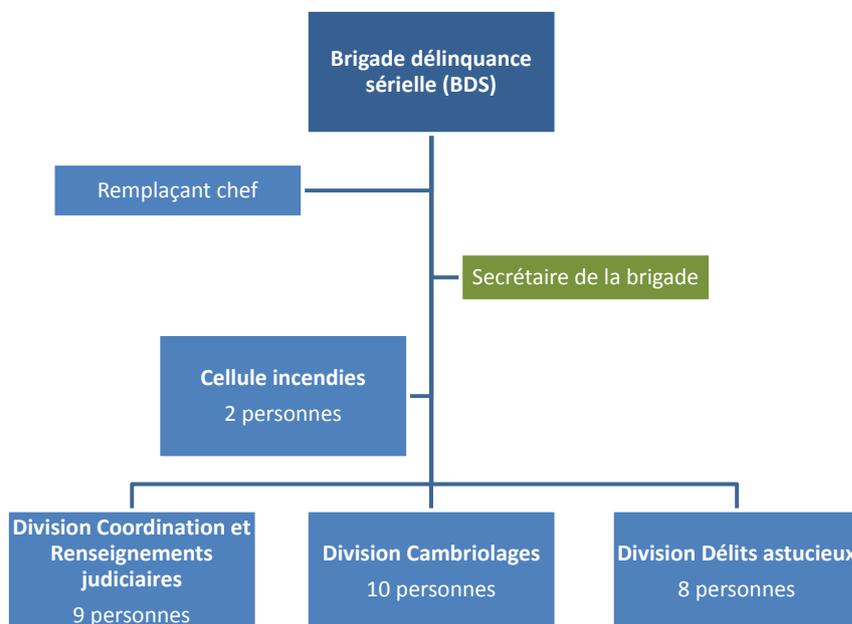
Travailler ensemble

Mais face à des groupes de délinquants très mobiles et réactifs, une réponse forte ne saurait être donnée uniquement à l’échelle de la Police de sûreté. Collaborer sur un large spectre avec la Gendarmerie, les polices communales, les institutions cantonales et intercantionales, ainsi qu’Europol et Interpol sur un plan européen semble incontournable. « Il est indispensable pour nous d’avoir une vue de l’activité criminelle la plus

précise possible à une large échelle. Les typologies de délinquants qui nous intéressent ne connaissent pas de frontières dans la commission de leurs forfaits. Ils doivent de surcroit être considérés comme des professionnels organisés et entraînés. Ce nouveau mode de fonctionnement accompagné d’une collaboration intensive avec tous nos partenaires a fait ses preuves, d’abord par

l’opération ARCS, puis au travers de notre organisation actuelle. »

L’objectif désormais sera de consolider des convergences toujours plus fines entre les équipes de terrain, les spécialistes du renseignement judiciaire et les nombreux partenaires de la chaîne pénale. L’acquisition d’une capacité de réaction en temps réel sera la clé pour lutter contre cette criminalité sans frontières.



Lutte, lancer de drapeau et cor des Alpes : la journée sportive a fait la part belle à la tradition helvétique.

FOLKLORE SUISSE À L'HONNEUR

@ Alexandre Bisenz

Plus de 300 participants sont venus à Vallorbe le 7 septembre dernier pour la journée sportive annuelle. Ils ont pu assister à une démonstration du gendarme Pascal

Piemontesi, appoiné à Rolle et lutteur de haut niveau, avant de revêtir la culotte pour une initiation au sport national. Pêche en rivière, plongée sous-marine dans le lac de Neuchâtel, nordic

walking, pétanque, grimpe, football, tennis, vélo, VTT et randonnée équestre figuraient également au programme des activités proposées.

Offert par
Les Frères Mischling



NOUVEAU LEXUS LC

CONÇU POUR UNE ÈRE NOUVELLE

DÈS L'ÉTÉ 2017 CHEZ VOTRE PARTENAIRE LEXUS

lexus.ch



En exclusivité chez



Emil Frey SA, Crissier

www.emilfreycrissier.ch

Votre spécialiste depuis 1924.

Découvrez toute la gamme Lexus et profitez de nos offres spéciales.

Dès l'été 2017 chez votre partenaire Lexus: Lexus LC 500, à partir de CHF 115 900, TVA incl. (4969 cm³, 477 ch / 351 kW, catégorie de rendement énergétique G). Modèle représenté Lexus LC 500 SPORT, à partir de CHF 120 900, TVA incl. (4969 cm³, 477 ch / 351 kW, catégorie de rendement énergétique G). Disponible aussi en Lexus LC 500h (tout hybride), à partir de CHF 115 900, TVA incl. (3456 cm³, 359 ch / 264 kW, catégorie de rendement énergétique E). Tous les prix TVA et Lexus Premium Service 10 ans / 100 000 km incl. Emissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et / ou d'énergie: 32-58 g / km. Emissions moyennes de CO₂ de toutes les voitures neuves commercialisées en Suisse: 134 g / km. Prix conseillés. Données provisoires, sous réserve de modifications.

LEXUS
EXPERIENCE AMAZING

NOUVEAU
LC 500

LAPEYRE

Jusqu'au 22 décembre 2017

1289.-⁽¹⁾ ~~**2790.-***~~

La qualité
LIEBHERR
à ce prix là
c'est sûr
y'en a
pas deux !



Offert !

Bouchon automatique,
thermomètre intégré et
indicateur du nombre de
jours de conservation.

Cave à vin

- Capacité 200 bouteilles
- H 165 x l 60 x P 73.9 cm
- Commande électronique
- Niveau sonore : 41dB (A)
- Porte vitrée anti-UV
- Stratification de la T° de + 5° à +18°C
- Filtre à charbon actif

Ref WT6-200L⁽¹⁾
Code Lapeyre 6656500

**SWISS
GARANTIE
5 ANS**



⁽¹⁾ Référence exclusive Lapeyre Suisse, offre TTC, T.A.R incluse réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres remises ou promotions en cours, * prix public conseillé catalogue distributeur : 2790.-TTC hors T.A.R.

   **MENUISERIES • CUISINES • SALLES DE BAINS**

Les premiers gendarmes à avoir suivi le nouveau cursus de formation pour devenir officier viennent de terminer leur formation, d'autres sont actuellement en cours et certains se profilent déjà pour débiter en janvier 2018. Bilans et témoignages.

DEVENIR OFFICIER : « UNE NOUVELLE FORMATION TRÈS ENRICHISSANTE »

@ Alexandre Bisenz

« **N**ous avons voulu professionnaliser le processus permettant d'accéder au grade d'officier ». Sophie Falk, spécialiste RH à la division recrutement et développement à la Police cantonale, a collaboré activement sur la refonte du cursus de formation des officiers. Elle explique ce qui a motivé la mise en place de cette nouvelle formation, initiée en 2015 et qui a vu passer deux volées de candidats. « Nous nous sommes demandés ce que nous devons attendre d'un officier, quelles devaient être ses compétences et comment il pouvait les acquérir ». Aujourd'hui, la promotion au grade d'officier n'est plus seulement une affaire d'expérience sur le terrain. Dans le monde actuel, un monde hyper connecté dans lequel les événements se déroulent de manière simultanée, les officiers 2.0 se doivent d'être polyvalents afin de pouvoir répondre aux enjeux tant opérationnels qu'humains. « Bien sûr, nous savons que tout le monde ne possède pas nécessairement l'entier des compétences pour répondre à toutes les sollicitations. C'est pour cela que cette formation a été mise sur pied : pour permettre à chacun d'améliorer ce qui peut l'être. » Mais

quelles sont ces fameuses compétences? « Nous avons établi un référentiel de 7 dimensions qui nous paraissaient essentielles (voir encadré). L'objectif est d'aider les postulants à les atteindre et de leur permettre de se développer. »

Déroulement de la formation

Fort des précédentes expériences et des retours des participants de la première volée, le cursus de formation a été revu et concentré sur une période de 12 mois, qui peut varier en fonction du parcours de chacun. « Axée essentiellement sur des stages en immersion mais aussi autour de deux modules de formation sur le management, cette période est l'occasion pour le futur officier de mieux comprendre la Police cantonale

en rencontrant des services ou des secteurs mal connus voire méconnus et de perfectionner ses compétences dans la conduite d'équipe. De plus, nous portons une attention particulière aux feedbacks. Ainsi, chaque stage se clôture par un retour personnalisé entre le responsable et le stagiaire, » ajoute Sophie Falk.

On quitte son commandement, mais...

Une nouveauté, si le cursus précédent permettait de conserver son poste, les participants quittent maintenant leur commandement pour se consacrer entièrement à leur formation. Postulation, préavis de la commission RH, journée de mise en situation (assessment), commission RH de sélection puis admission aux stages durant les 12 mois sui-

LES 7 CRITÈRES QUE DÉVELOPPERONT LES FUTURS OFFICIERS AU COURS DE LEUR FORMATION

1. Comportement de direction.
2. Capacité d'analyse.
3. Capacité à convaincre et à s'imposer.
4. Planification et organisation.
5. Coopération et contact.
6. Confiance en soi et adaptation.
7. Aptitude à s'exprimer.



« Nous sommes là pour aider les candidats durant tout le processus. »
Sophie Falk, spécialiste RH à la division recrutement et développement.



« Peu d'employeurs n'offrent de pareilles opportunités. »
Cédric Morin, stagiaire officier.



« On en ressort grandi dans tous les cas. » Florence Maillard, adjudante, chargée de prévention et communication.



« J'ai beaucoup appris sur moi. »
Jean-Jacques Braissant, remplaçant chef de section.

vants... long est le chemin. « Mais nous nous engageons dans une formation très enrichissante » explique le Lt Jean-Jacques Braissant, remplaçant chef de section, qui vient d'achever ce nouveau cursus. « A la place de formation, on devrait plutôt parler d'évolution, tant personnelle que professionnelle. Nous apprenons beaucoup sur les autres. Et les retours que l'on reçoit lors de chaque étape du cursus nous en apprennent beaucoup sur nous. Mais surtout, le recul que nous avons sur l'ensemble de l'institution est unique. J'ai ainsi découvert les autres services et j'ai à présent une vision élargie de la gendarmerie. »

14 mois de stages dans l'institution

Une fois passées les phases du début (postulation, commission RH, mise en situation), et que cette étape est validée, les stages dans les différentes unités peuvent commencer. Ils se déroulent selon une progression qui exposera les participants à prendre de plus en plus de responsabilités : deux mois dans une unité de gendarmerie mobile pour mieux appréhender le rôle du chef d'unité, deux mois dans une brigade territoriale aux côtés du chef de poste, deux mois avec un chef d'arrondissement, six mois comme remplaçant de chef de section et, pour finir, deux mois à l'Etat-major. « C'est une occasion unique », renchérit l'adjudant Cédric Morin, lui-même en plein cursus.

« J'ai fait l'essentiel de ma carrière dans la brigade canine et ce fut difficile de quitter ce commandement pour commencer cette formation. Mais on apprend beaucoup et le cursus est très enrichissant. Je ne regrette rien du tout. L'institution nous donne une année pour nous développer,

« A la place de formation, on devrait plutôt parler d'évolution. »

Lt J.-J. Braissant

et ce tant au niveau professionnel qu'au niveau personnel. Ce n'est pas courant dans le monde du travail, mais à la Police cantonale, nous avons cette chance. Certes, nous quittons notre commandement pour nous consacrer entièrement à notre formation, c'est un risque... mais il est très mesuré. Car si on nous sélectionne pour entamer cette formation, on a toutes les chances d'y arriver. »

Un nouveau cursus plus dynamique

L'adjudante Florence Maillard, première femme à avoir terminé le cursus, explique : « C'est une bonne idée d'avoir concentré la formation sur une année. Car le fait de jongler entre les stages et la formation, tout en gérant le quotidien de notre service sur une très longue période

était lourd à gérer. Finalement, la seule crainte que l'on pourrait avoir dans cette nouvelle manière de faire, c'est celle de quitter son commandement. Ceci est probablement dû à la peur du changement. Pour ma part, je pense que le métier de gendarme demande justement que l'on soit en mesure de gérer l'inconnu à chacune de nos interventions. Il ne faut donc pas craindre de se lancer dans ce cursus, dont on sort grandi dans tous les cas. »

Et après ?

Le Lt Jean-Jacques Braissant explique : « Une fois le cursus achevé, nous sommes inscrits à l'organigramme prévisionnel et lorsqu'un poste d'officier est à repouvoir, ceci nous donne le droit de postuler. En parallèle et pour valider ce parcours, nous entreprenons la formation CAS CEP dispensée par l'ISP (Institut suisse de police). Il s'agit d'un CAS (Certificate of Advanced Studies) pour la conduite des engagements de police à l'échelon d'officier. Cette dernière étape peut être considérée comme une validation des acquis de notre cursus et elle nous permet d'être reconnus comme officier de gendarmerie au niveau suisse. » Et l'adjudant Cédric Morin de conclure : « C'est une aventure, certes, mais je conseille vivement à tous ceux qui douteraient de se lancer sans hésiter ! »

Actif depuis 1994, le groupement sportif de la Police cantonale organise de nombreuses activités sportives pour l'institution. Portrait de ce groupe de bénévoles actifs sur de nombreux fronts.

LE GROUPEMENT SPORTIF DE LA POLCANT SE PRÉSENTE

@ Christine Krattinger

Le groupement sportif de la Police cantonale (GSPCV) a été fondé à Lausanne le 27 janvier 1994, sur décision du commandement de la Police cantonale. Il a pour vocation de promouvoir, favoriser et soutenir la pratique du sport à la Polcant, développer l'esprit de corps et l'éthique, mais également de favoriser les relations sportives et amicales avec des organisations similaires, de polices, de corporations ou de sociétés privées. Le siège du groupement sportif est basé au Centre de la Police cantonale, à Lausanne. Il est pourvu de statuts, conformément aux dispositions du code civil suisse. Sa gestion est assurée par un comité exécutif de cinq membres, qui peut s'appuyer sur un officier sport désigné par le commandant de la Police cantonale.

Les fonds dont disposent ce groupement permettent aux clubs membres de finan-

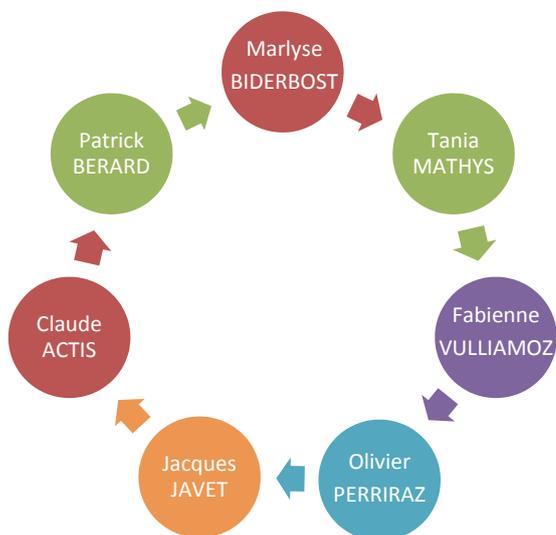
cer leurs projets, une partie d'un nouvel équipement ou encore une inscription à une compétition.

Le GSPCV a notamment la responsabilité de l'organisation de la Journée sportive qui se déroule annuellement depuis 63 ans. Depuis 2012, cette manifestation a pris ses quartiers sur le site de Valorbe. Elle réunit plusieurs centaines de sportifs autour d'activités diverses telles que le tennis, le football, la marche, la course à pied, le vélo, le VTT, la randonnée équestre, la pétanque, la pêche en rivière et l'escalade artificielle. Cette journée, bien que dédiée aux collaboratrices et collaborateurs des corps des polices du canton de Vaud, du corps des gardes-frontière et de la police ferroviaire, ne peut avoir lieu sans l'appui inestimable d'une équipe de retraités et de bénévoles très efficaces. Précisons que ces derniers, qui ne sont pas tous

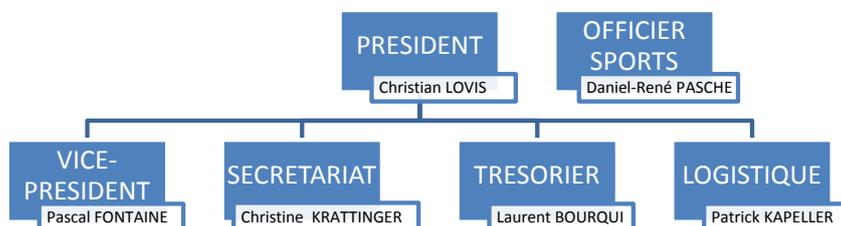
issus des rangs d'une des entités précitées, contribuent par leur soutien indéfectible au rayonnement de notre Police cantonale, attentive et proche de ses concitoyens.

Le GSPCV regroupe les clubs qui sont reconnus par le commandement de la Police cantonale. Il est actuellement composé de 7 clubs fonctionnant de manière autonome dans leur domaine d'activité :

- Ski-club de la gendarmerie (SCGV)
- Vélo-club de la Police cantonale (VCPCV)
- FC Grenade, club de football de la gendarmerie.
- Hockey-club de la Police cantonale (HCPCV)
- Golf-club de la Police cantonale.
- Ju-Jitsu de la gendarmerie
- Association des plongeurs de la Police cantonale (APPCV)



Chaque année, le comité du GSPCV peut s'appuyer sur une équipe élargie pour organiser la journée sportive.



Cinq membres et un secrétariat composent le comité du GSPCV.



Une thèse réalisée en collaboration avec la Police cantonale propose une méthodologie innovante permettant de détecter automatiquement les changements dans les tendances criminelles.

SCIENCES INFORMATIQUES ET TENDANCES CRIMINELLES

@ Adriane Bossy, Noé Morel



Lionel Grossrieder, docteur en science forensique: « J'aime cette posture de celui qui connaît plusieurs domaines de recherche. »

Désormais docteur en science forensique, Lionel Grossrieder a consacré ses cinq dernières années à la réalisation d'une thèse portant sur l'apport des méthodes computationnelles dans les processus d'analyse et de renseignement criminels préexistants. Réalisé de concert avec un autre doctorant en sciences de l'information à l'Université de Neuchâtel, Fabrizio Albertetti, ce travail interdisciplinaire a notamment permis de mettre sur pied une méthodologie de détection automatique des changements dans les tendances criminelles. Lorsqu'un délit est commis et qu'il est porté à la connaissance de la police, celui-ci est inscrit dans une base de données. Les délits

s'inscrivant dans la criminalité dite « sérielle » sont reportés par l'entité de coordination et de renseignement criminel, ce

**« L'algorithme s'est
révélé très efficace
et mes hypothèses
ont toutes été
corroborées »**

qui permet à leurs analystes de produire des renseignements sur la criminalité et de guider l'action policière. Ces organes

sont confrontés à des quantités croissantes de données, qu'ils doivent collecter, traiter et analyser en vue d'exploiter les informations utiles qu'elles recèlent. Cette thèse a développé une méthodologie permettant d'automatiser le processus de détection dans les tendances, aujourd'hui pratiqué manuellement par les analystes. « Le but était de leur simplifier la tâche, aucunement de les remplacer », explique le chercheur. Les outils de détection automatique (p. ex. le data mining) ont déjà fait leur preuve dans d'autres domaines, tels que le marketing ou la finance. En revanche, ils ont peu été développés pour l'analyse criminelle. La force du travail de Lionel Grossrieder ré-

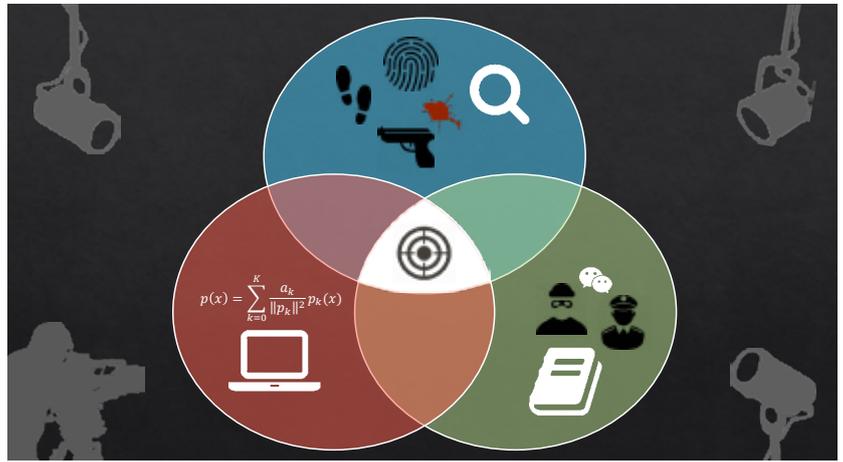
side dans son approche itérative et ciblée sur la résolution de problèmes. « La plupart des logiciels existants sont vendus très chers et fonctionnent comme des boîtes noires. Les analystes ne savent pas comment ils marchent et leur efficacité est relative. On plaque un logiciel sur les données avec l'espoir de prédire le crime, mais c'est souvent illusoire. L'approche de ma thèse était inverse : je suis parti du problème et j'ai voulu montrer que pour développer un outil adapté, il fallait intégrer les contraintes opérationnelles et adopter un cadre de travail interdisciplinaire. C'est véritablement l'ensemble de la méthodologie qui est important, l'outil qui en résulte n'est que la cerise sur le gâteau », raconte le chercheur.

Il démontre donc aussi que les algorithmes, aussi puissants et développés soient-ils, ne remplacent pas la tâche des analystes. S'ils simplifient leur travail de détection, le traitement et l'analyse des phénomènes mis en exergue restent de leur ressort.

« J'ai notamment travaillé avec les événements criminels recensés pendant une année et les détections de tendance réalisées par les analystes, tandis que Fabrizio Albertetti m'a aidé à développer un algorithme capable de déceler les changements dans les régularités des données collectées. J'ai ensuite testé son potentiel en comparant les indications du logiciel avec celles qu'avaient produites les analystes. De manière générale, l'algorithme s'est révélé très efficace et mes hypothèses ont toutes été corroborées », explique-t-il.

Le projet d'implémentation avancé

Depuis le 1^{er} août, Lionel Grossrieder travaille en collaboration avec la coordination judiciaire pour y implémenter la méthodologie développée dans sa thèse. Durant cinq mois, le chercheur de l'école des sciences criminelles (ESC) travaille au



L'analyse de la criminalité repose sur des savoir-faire multiples. La méthodologie adoptée par Lionel Grossrieder se situe ainsi au croisement de la science forensique, des sciences de l'information et des théories criminologiques.

Centre de la Blécherette avec l'équipe de Damien Dessimoz et Sylvain Ioset, tous deux agents de police judiciaire spécialisés. « Pour nous, le bénéfice est double : d'une part, nous pouvons intégrer la méthodologie à notre plateforme d'analyse, pour automatiser – au moins partiellement – la détection de tendances. D'autre part, notre collaboration intensive tout au long de la thèse fait que nous savons comment fonctionne cette méthodologie et que nous pourrions la faire évoluer en interne ou au travers d'autres collaborations avec l'ESC », explique Sylvain Ioset. Et de poursuivre : « De manière plus générale, l'intérêt était aussi d'avoir un éclairage scientifique sur le potentiel des méthodes computationnelles pour notre activité. La démarche de Lionel Grossrieder permet de ce point de vue d'aller au-delà des attentes irréalistes généralement suscitées par ce genre d'outils. Nous avons désormais une idée beaucoup plus claire de ce que ces méthodes peuvent apporter, ainsi que de leurs limites ». A moyen terme, la détection automatique dont bénéficiera prochainement la Po-

lice cantonale vaudoise devrait profiter aux autres membres du CICOP – le réseau des cellules de renseignement criminel des polices cantonales latines (qui comprend la Suisse romande et le Tessin). Ce faisant, celles-ci devraient gagner en efficacité et en proactivité.

Quelques définitions...

- **Analyse et renseignement criminels** : la recherche et la mise en évidence systématiques de relations entre des phénomènes criminels.
- **Méthodes computationnelles** : tout traitement informatique de données en vue de produire de l'information.
- **Criminalité sérielle** : regroupe les délits réalisés en série, tels que les vols, les cambriolages, les escroqueries, etc.
- **Approche itérative** : incite le chercheur à intégrer au fur et à mesure de sa recherche les nouveaux éléments issus de son terrain.

CE QU'IL PRÉFÈRE? TOUCHER À TOUT ET GARDER UNE VISION PRAGMATIQUE

Lionel Grossrieder le dit sans détour, il n'envisageait pas de faire une thèse en science forensique. Doté d'un bachelor en psychologie et d'un master en criminologie, c'est plutôt dans cette direction qu'il voulait s'orienter. Mais lorsque l'occasion se présenta, l'idée de se lancer dans une nouvelle discipline le séduit aussitôt.

« J'aime cette posture de celui qui connaît plusieurs domaines de recherche, peut-être moins en profondeur que les spécialistes, mais qui peut par conséquent mieux les mettre en perspective. Le cloisonnement rend aveugle, il est important de rester ouvert et garder une vision d'ensemble », raconte-t-il. Rien d'étonnant donc à ce qu'il ait produit une

thèse qui puise dans la science forensique, la criminologie et les sciences de l'information. Une chose compte pour lui par-dessus tout, c'est que le fruit de son travail serve la pratique.

Passionné par la recherche appliquée et animé d'une vision pragmatique, Lionel Grossrieder envisage une carrière professionnelle scindée en deux : « L'idéal pour moi serait de pouvoir travailler dans le milieu académique, tout en gardant un pied dans la pratique. L'enrichissement mutuel entre ces deux mondes me passionne, et si je peux associer une pluralité de domaines à un travail susceptible de nourrir la pratique, ça m'intéresse. »

PRÉSENTATION

Mort violente d'un proche, précarité, violences domestiques ; dans certaines situations, l'intervention de spécialistes peut être un renfort bienvenu pour les gendarmes. Les structures EMUS et ESU ont des missions bien spécifiques et sont de plus en plus sollicitées, entre autres par les services de la Police.

URGENCES SOCIALES ET PSYCHOLOGIQUES

@ Valérie Bourquin

L'Equipe Mobile d'Urgences Sociales (EMUS) est au service de la population pour apporter un soutien socio-sanitaire. Elle intervient à domicile ou dans la rue et aide à trouver une solution et/ou une orientation adéquate.

Partenaire de l'action médico-sociale vaudoise mandatée par les autorités cantonales depuis 2011, elle est chapeauté par la Fondation Urgences Santé, qui gère les centrales téléphoniques du 144 et de la Centrale Téléphonique des Médecins de Gardes (CTMG). Toutes les demandes d'intervention doivent être faite auprès de la CTMG (tel : 0848 133 133 – www.urgences-sante.ch).

Christophe Cloarec, son chef opérationnel, explique que son équipe, qui fonctionne 24 heures sur 24 dans tout le canton de Vaud avec un équipage composé de deux professionnels, l'un de la santé et l'autre du social, a été engagée à plus de 2000 reprises en 2016.

Missions et outils

L'EMUS est spécialisée dans les urgences sociales et intervient notamment dans les cas tels que : personnes en situation de précarité, d'alcoolisation aiguë, de vulnérabilité ou de troubles mentaux, victimes de violences domestiques, mineurs en fugue ou isolés, personnes à la recherche d'un hébergement d'urgence, ou chutes à domicile.

Ses intervenants disposent d'un minibus qui permet d'accueillir, au besoin, les personnes pour s'entretenir avec elles, les soigner, les transporter... Leurs interventions sont gratuites pour les bénéficiaires et les frais sont entièrement pris

en charge par les autorités cantonales, dans la mesure où ils permettent d'éviter des interventions d'autres services d'urgences, plus coûteux et moins adaptés.

« Dans les situations d'urgence, notre mission est tout d'abord de désamorcer la crise, puis d'établir un état des lieux et enfin de proposer des solutions en tenant compte des ressources et du réseau de la personne », explique Christophe Cloarec. En outre, en dehors des appels d'urgence, EMUS effectue des patrouilles avec pour mission de tisser des liens avec les populations en rue ainsi qu'avec ses partenaires, à des fins de prévention.

Collaboration avec la police

Christophe Cloarec se dit très satisfait des bons rapports entretenus avec les différents services de police, tissés depuis 2011. « Les gendarmes et les policiers comprennent peu à peu la plus-value

que nous pouvons apporter en ce qui concerne par exemple la prise en charge des victimes de violence lors de l'expulsion de l'auteur.

L'objectif de Christophe Cloarec est de poursuivre les opérations de communication pour mieux faire connaître EMUS sur le terrain, y compris auprès des polices communales ainsi que des autres partenaires tels que services publics divers, associations, etc.

Equipe de Soutien d'Urgence (ESU)

L'ESU est également au service de la population et intervient sur mandat de la Police cantonale vaudoise, via la centrale d'engagement (117).

Elle intervient prioritairement pour les urgences psychologiques en cas d'accidents, décès brutaux, incendies ou autre « micro-catastrophes », lorsque les victimes, témoins ou proches sont soumis à une

Les binômes de l'ESU fonctionnent 24/24 sur tout le canton avec, à chaque fois un professionnel de la santé et un professionnel du domaine social. En 2016, l'ESU a été engagée à plus de 2000 reprises.





Les équipiers d'ESU sont pasteurs, prêtres, diacres ou agents pastoraux, issus des Églises reconnues comme institutions de droit public par l'État de Vaud (Églises réformée et catholique du canton de Vaud). Cependant, leurs interventions sont laïques.

charge émotionnelle trop difficile à gérer. Des situations heureusement moins courantes que les urgences sociales, qui ont tout de même nécessité entre 150 et 190 interventions annuelles ces dernières années. Actuellement composée de 18 personnes formées et 6 stagiaires, l'ESU fonctionne 24 heures sur 24. Line Dépraz (au 2^e rang à droite sur la photo), qui en est la responsable technique et coordinatrice, explique : « Il arrive que nous fassions appel à un collègue dans certaines situations particulières notamment lorsque nous devons intervenir simultanément sur divers sites, mais en général, nous intervenons seuls. »

Missions

Lors d'événements dramatiques ou potentiellement traumatisants, l'intervention de l'ESU permet d'apporter le soutien nécessaire aux victimes, à leurs proches ou encore aux témoins de scènes choquantes, dans le processus qui leur permettra de reposer un cadre pour leur vie et de retrouver leur autonomie. « Notre objectif n'est pas de jouer les Saint-Bernard mais d'apporter un point de stabilité à un moment où tout s'écroule, juste le temps pour les personnes de reprendre pied, et de les guider vers leurs propres ressources », précise Line Dépraz.

Près de 80 % des interventions, d'une durée moyenne de 3 heures 30, concernent des morts violentes, notamment en cas de suicide ou d'accident. Des situations

qui peuvent provoquer des réactions brutales ou surprenantes, or « ce qui n'est pas normal, c'est la situation, pas les réactions qu'elle provoque ! », souligne Line Dépraz. « Notre rôle est d'aider les personnes choquées à s'autoriser d'avoir des émotions afin de les libérer ». Des situations difficiles pour les victimes et leurs proches, mais aussi pour les équipiers de l'ESU, qui sont formés et habitués à évacuer leur trop-plein émotionnel en dehors des interventions afin de ne pas craquer eux-mêmes au moment où ils doivent aider les autres...

Pour des raisons historiques mais aussi de compétences et de disponibilité, les équipiers de l'ESU sont pasteurs, diacres ou agents pastoraux, issus des églises reconnues comme institutions de droit public par l'Etat de Vaud (églises réformée et catholique du canton de Vaud). Cependant, leurs interventions sont laïques, dé-

nuées de tout prosélytisme et s'adressent à toute personne indépendamment de son sexe, son âge, sa nationalité et son appartenance religieuse.

En outre, tous les intervenants ont suivi une formation spécifique (environ 160 heures) pour l'aide psychologique d'urgence, certifiée par le réseau national d'aide psychologique d'urgence (RNAPU). Ils travaillent sous le sceau du secret professionnel et sont régulièrement supervisés, en groupe ou individuellement.

Collaboration avec la police

Line Dépraz se dit également très satisfaite des rapports entretenus avec la police cantonale. « Il s'agit d'un excellent partenariat ; je rencontre régulièrement le chef de la gendarmerie mobile, ce qui nous permet d'adapter les procédures d'intervention au fil du temps, en fonction des besoins et de l'évolution des choses. »

Le point de vue de la gendarmerie

Quelle que soit la nature de l'urgence, ESU et EMUS réservent toujours un bon accueil à nos gendarmes, comme le souligne le premier lieutenant Frédéric Graber, chef de la Gendarmerie mobile : « Les intervenants gendarmes peuvent s'appuyer sur les prestations de qualité fournies par ces deux structures qui assurent une bonne prise en charge des personnes nécessitant une assistance à caractère social ou psychologique. Les patrouilles de gendarmerie peuvent ainsi, après avoir pris les premières mesures d'urgence, compter sur l'appui de professionnels du domaine social ou psychologique et se libérer pour assurer d'autres interventions sécuritaires sur le canton. Les relations et contacts entretenus avec ces deux entités sont excellents et ce partenariat fonctionne parfaitement. »

Le volet « éthique professionnelle et droits de l'Homme » constitue une part importante de la formation des policiers, à Savatan comme dans le reste de la Suisse. Le commissaire principal Philippe Gitz et le remplaçant du commandant Patrick Suhner ont participé à la mise sur pied de ce volet de la formation des policiers ainsi qu'à la création du support de cours romand et tessinois.

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ET DROITS DE L'HOMME

@ Valérie Bourquin

Droits de l'Homme et éthique professionnelle sont deux modules qui font partie de la formation des policiers suisses. Ces deux domaines composent l'une des 4 notes principales du brevet fédéral, éliminatoires à elles-seules.

Si la nécessité du volet consacré aux droits de l'Homme paraît évidente aux aspirants policiers, il n'en va pas forcément de même pour l'éthique et ils sont généralement peu enthousiastes à l'idée d'y consacrer 28 heures de leur formation. Mais après quelques instants de discussions sur le sujet, ils mesurent l'intérêt de disposer de ce genre d'outils pour résoudre certains dilemmes que l'on peut rencontrer dans ce métier.

Le policier de terrain jouit d'un espace d'autonomie et d'initiative personnelle dans lequel il doit faire preuve de discernement et prendre, souvent dans l'urgence, des décisions « éclairées ». La formation « éthique professionnelle » vise à permettre au policier de développer sa capacité de discernement afin de prendre les meilleures décisions et de choisir les postures professionnelles les plus adéquates.

La difficulté pour les enseignants est d'une part de « théoriser » une science qui relève du bon sens et d'autre part de rendre le sujet attractif. C'est pourquoi le contenu du cours consiste surtout à réfléchir en groupe sur des cas pratiques. En outre, pour illustrer ce qu'il ne faut pas faire, des extraits du film « Les Ripoux » sont diffusés lors du cours ; une façon

ludique de montrer comment de petits écarts peuvent suffire à mettre le doigt dans un engrenage infernal. A l'issue de la formation, les avis – parfois très tranchés au départ – finissent plus nuancés grâce à la réflexion et la façon d'étudier objectivement les conséquences de certains actes.

« L'objectif est de les inciter à réfléchir à des situations critiques et/ou floues. En outre, il est de notre responsabilité de prendre toutes les mesures utiles pour éviter les dérives, aussi rares soient-elles », explique Patrick Suhner. Philippe Gitz estime quant à lui que la réflexion permet aussi de « donner du sens à nos actions policières ». Il relève aussi, sans nostalgie, que nous vivons une époque où tout doit être justifiable ; « De nos jours, on doit être beaucoup plus transparents dans nos activités vis-à-vis de la société et communiquer sur le comment et pourquoi on fait les choses. » C'est lors de la création de l'académie

de police de Savatan, en parallèle à celle du brevet fédéral de policier (2004-2005), que Philippe Gitz, suivi de Patrick Suhner, ont rejoint d'autres représentants des polices romandes et tessinoises pour mettre sur pied la formation dans ces deux domaines ainsi que le support de cours y associé.

Conception d'une formation de A à Z

Le commissaire principal Philippe Gitz s'était penché sur les questions éthiques lors de sa formation à Quantico (FBI National Academy, USA). Au vu de son vif intérêt pour le sujet, il a été approché par l'ex commissaire-adjoint Crettenand pour développer le contenu des cours. Il s'est chargé de leur préparation sous un angle professionnel en lien avec sa grande expérience dans divers domaines policiers. L'équipe a été complétée par d'autres policiers valaisans, puis lausannois ; ces derniers bénéficiaient d'une bonne expérience préalable et avaient importé des connaissances du Québec, ce qui a

Définitions

Notion purement juridique, les droits de l'Homme sont l'ensemble des droits fondamentaux reconnus à chaque individu en sa qualité d'être humain.

L'éthique professionnelle est, quant à elle, plus complexe à définir. L'éthique est une science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale. Le manuel de l'institut suisse de police la définit comme suit : « L'éthique est un outil de réflexion critique permettant de résoudre les conflits de valeurs et/ou de normes qui surgissent lors de situations concrètes afin d'orienter l'action. (...) Les pouvoirs impliquent des devoirs ; la police étant investie de pouvoirs importants, l'Etat se doit de veiller à ce que ceux-ci demeurent conformes aux idéaux démocratiques. Le registre de l'éthique appliquée est celui de la prise de décision. »



Nouvelle équipe de formation, comprenant depuis 2016 les partenaires genevois. (de g. à dr.)

Commissaire principal Philippe Gitz, police VD; Commissaire Jean-Marc Hochstrasser, police GE; Commissaire Dominique Barcellini, police GE; Me Christiane Rey Jordan, avocate; Me Matthieu Canevascini, avocat; Dr méd. Cataldo Accietto, urgentiste; (manque: Me Benoît Fournier, avocat).

largement contribué à l'essence de cette formation. Enfin, des policiers genevois ont complété les rangs des formateurs du volet « éthique », tandis que des juristes composaient la partie « droits de l'Homme ».

En parallèle au contenu des cours, il a fallu élaborer un support commun à toutes les polices romandes et tessinoises. Etant donné sa double formation juridique et policière, le chef d'état-major Patrick Suhner a participé au groupe de travail qui réunissait pas moins de 12 experts en la matière : « Une tâche de longue haleine qui a permis de cumuler les connaissances et l'expérience de différents corps de police. La première version (2009) visait principalement à trouver un dénominateur commun à la manière d'enseigner ce domaine dans tous les cantons romands et au Tessin. La version 2015 est davantage axée sur la pratique ; l'idée est de confronter les aspirants à la réalité et de les faire réfléchir à des situations délicates. Nous avons aussi essayé de mettre en avant une perception positive des policiers de la part de la population. »

De Savatan à Strasbourg

De fil en aiguille, Philippe Gitz s'est vu confier différentes missions en relation avec ce sujet. C'est ainsi qu'avec Patrick Suhner, il a travaillé sur l'évaluation d'un manuel « droits de l'Homme » destiné à la police bulgare. Dans ce cadre, les deux experts se sont rendus à tour de rôle dans les Balkans.

Mais c'est au contact des formateurs en droits de l'Homme à Savatan que notre

commissaire principal a été invité à diriger le Masterclass « Police » créé il y a quelques années à Strasbourg, en lien avec la Cour européenne des droits de l'Homme. « Ce qui est intéressant est d'avoir un ensemble de personnes de différents horizons intéressées par le thème des droits de l'Homme, réunies autour de cette formation. En l'occurrence, l'expérience de la pratique policière est très utile aux « théoriciens » tels que les juristes, qui foisonnent d'idées pas toujours réalisables facilement sur le terrain. »

Pour ce qui concerne le canton de Vaud, aucun cas n'est parvenu jusqu'à la cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) ces 10 dernières années. Les cas de plainte contre la police sont généralement réglés par le ministère public, les cas de condamnations d'agents pour « violences policières » étant par ailleurs plutôt rares. En dehors des plaintes déposées, certains citoyens présentent des doléances directement au commandant. Patrick Suhner insiste sur l'attention prêtée à ces réclamations : « Ces dernières années, nous avons porté un réel intérêt à ces doléances en

leur donnant suite systématiquement et en acceptant de nous remettre en question, ce qui a eu un effet très bénéfique non seulement en rapprochant la police et la population mais aussi en évitant d'aggraver les cas par le déni de toute responsabilité. »

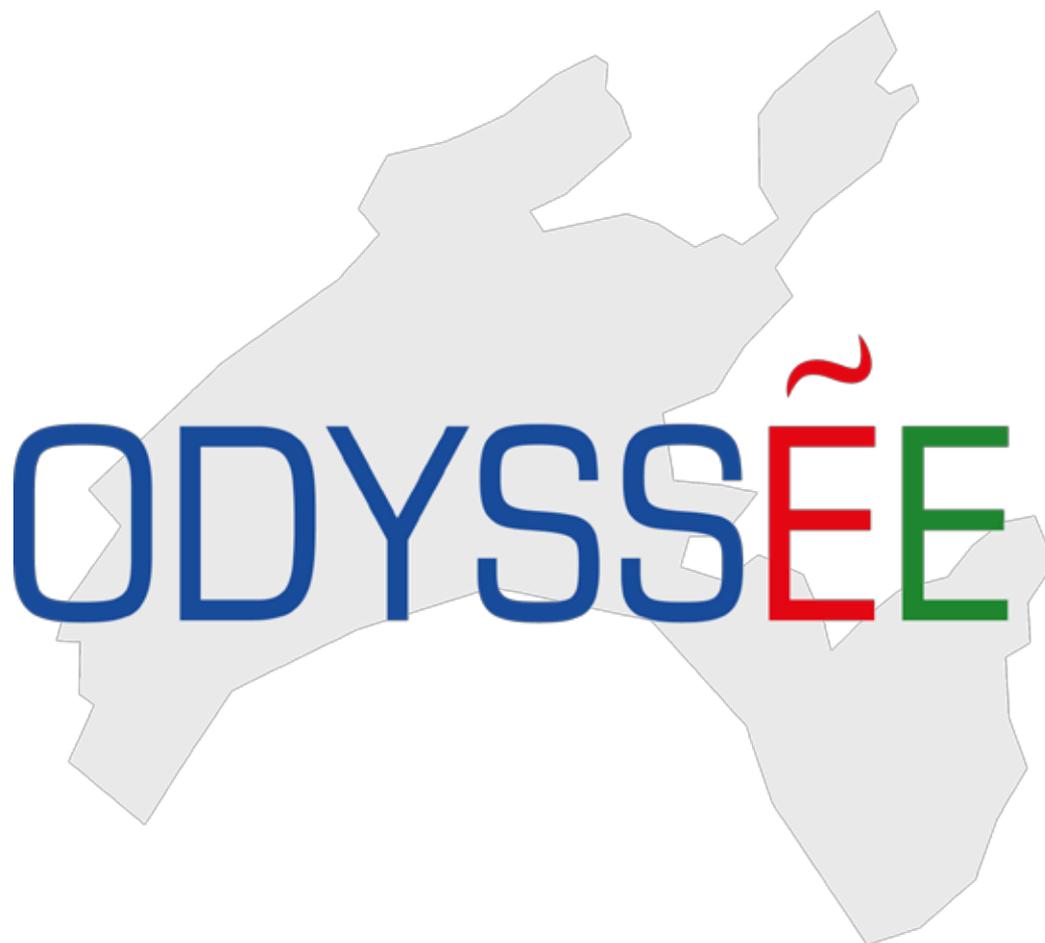
Retraite... partielle

Deux mois à peine avant de prendre sa retraite, le commissaire principal Philippe Gitz confie sa passion pour ce domaine. Il faut dire que son engagement « éthique » dépasse le cadre de sa profession puisque c'est à titre privé qu'il a participé à la révision du « Training Manual on Police Integrity », destiné à toute institution qui souhaite former des policiers dans le domaine éthique. Ou encore qu'il a été sollicité par une ONG pour dispenser une semaine de formation « éthique professionnelle, droits de l'Homme et organisation policière » à Beyrouth, en faveur des forces nationales de sécurité palestiniennes.

Retraité de la police vaudoise depuis le mois de juin, il continue de dispenser des cours à Savatan un an ou deux, avant que le contact avec le terrain ne soit trop éloigné, et retournera volontiers à Beyrouth ou à Sofia.

La cour européenne des droits de l'Homme (CEDH)

Située à Strasbourg, la CEDH veille au respect des droits de l'Homme de 800 millions d'Européens dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe qui ont ratifié la Convention européenne des droits de l'Homme. Instituée en 1959, il s'agit d'une juridiction internationale qui statue sur des requêtes individuelles ou étatiques alléguant des violations des droits civils et politiques énoncés par la Convention. Elle siège en permanence depuis 1998 et peut être saisie directement par les particuliers.



Un nouveau logo pour un grand projet informatique : les trois applications centrales utilisées par les polices vaudoises, nées il y a plus d'une décennie, ont atteint leur seuil critique de fonctionnement et leur renouvellement est devenu prioritaire. La nouvelle solution est prévue à l'horizon 2022. Ce sera le sujet du projet ODYSSÉE.

ODYSSÉE, AU CŒUR DE LA POLICE DE DEMAIN ...

@ Olivia Cutruzzola

ODYSSÉE, c'est quoi ?
Les trois applications centrales JEP (Journal des Evénements de Police), SINAP (Système d'information et d'Archivage Police) et Graphite (rédaction de rapports), comme plusieurs applications périphériques (suite Power, BIJ-Personnes) sont issues de développements et d'améliorations internes successifs sur plus

d'une décennie. Bien que toujours performantes, elles sont technologiquement obsolètes et ont atteint leur seuil critique de fonctionnement. En raison du retrait de leur fournisseur principal en février 2017, seule une maintenance minimale est désormais possible. Toute évolution des produits est exclue et met en péril le système, c'est pourquoi le projet

Odyssée doit permettre dans les cinq années à venir d'identifier, puis de sélectionner la meilleure solution de remplacement.

Comment choisir la meilleure solution ?

Sous la direction du commandant de la Police cantonale, les chefs de corps ont défini des objectifs stratégiques

pour la solution qui remplacera JEP, SINAP et Graphite. Ces objectifs constituent les fondements des exigences pour la nouvelle application : Maximiser la présence des policiers sur le terrain en visant la simplicité, l'intuitivité et l'ergonomie et en décentralisant au maximum la saisie et l'accès aux informations.

Focaliser sur l'intervention et l'enquête et permettre l'accès en direct aux données brutes standardisées et de qualité pour l'analyse opérationnelle et le renseignement.

Abandonner le support papier dans les transmissions de documents internes et, si possible, externes, dans les échanges avec les services partenaires.

Simplifier les échanges d'informations en s'inscrivant dans une logique de standardisation (solution existante et éprouvée, communauté de cantons, optimisation des coûts d'évolution) et en visant l'interopérabilité des systèmes (police cantonale, polices communales, Ministère public et ordre judiciaire vaudoise, autres cantons, Confédération) tout en se conformant aux exigences en matière de protection des données.

Qui est concerné par le projet ODYSSEÉ ?

La Police cantonale vaudoise, les polices communales, le Ministère public et l'ordre judiciaire vaudois, les autres services de l'Etat (automobiles et navigation, pénitencier, archives cantonales, etc.), la Direction des systèmes d'information, ainsi qu'un ou plusieurs consultants externes.

Afin de choisir la meilleure solution d'avenir pour les polices vaudoises, il est indispensable que le pilotage et la direction du projet puissent s'appuyer sur celles et ceux qui détiennent les compétences métiers et opérationnelles, à savoir les gendarmes et les inspectrices et inspecteurs. Pour ce faire, des secteurs clés ont été identifiés et des représentants par métiers seront affectés ponctuellement au projet, au même titre que ce qui se fait habituellement pour une opération d'envergure. Leur rôle sera déterminant puisqu'ils devront contribuer à identifier les besoins dans leurs domaines d'activité. Il en va de la qualité et de l'efficacité de la solution qui sera implémentée dans quelques années.



L'équipe de projet ODYSSEÉ, de gauche à droite : Katherin Coron (consultante externe), com Pierre Girardet (chef de projet), Gilles Di Domenico (business analyst externe), Délia Zufferey (cheffe de projet), Laurence Bermejo-Dubois (consultante externe), Laurent Caspescha (chef de projet, DSI) et David Reeves (gestionnaire d'applications, DSI)

Quel est le calendrier d'ODYSSEÉ ?



Par sa nature et son ampleur, ODYSSEÉ se déroulera sur une longue période. Il doit toutefois impérativement aboutir avant le 31 mars 2022. A partir de cette date, les systèmes informatiques policiers cantonaux et fédéraux doivent se conformer à la nouvelle norme suisse eCH0051, norme que nos applications actuelles ne suivent pas.

Autre projet en cours à la Police cantonale

PIL : piloter la sécurité publique, un enjeu stratégique

Pour conduire une organisation, un tableau de bord est indispensable. L'environnement policier est riche en données, le Journal des Evénements de Police [JEP] avec ses 200'000 événements par an ou le Système d'Information et d'Archivage Police [SINAP] et ses 60'000 affaires par an, respectivement près d'un million d'identités, sont une mine d'informations pour autant qu'elles soient compréhensibles en un coup d'œil.

Le projet PIL (PILOTAGE) a pour objectifs de rendre disponibles, de manière transparente et maîtrisée, des informations utiles aux polices vaudoises, fiables et valides, sous une forme visuelle et ergonomique pour faciliter la prise de décisions à un niveau stratégique, mais également opérationnel.

Le système d'information de la police étant vétuste, un important travail de structuration des données, d'amélioration de la qualité, de définition de doctrine de saisie a été réalisé. Cette phase permettra également de faciliter la transition nécessaire avec le projet ODYSSEÉ. Durant ces prochains mois, les premiers tableaux de bord seront proposés aux utilisateurs. La direction de projet (division ARES de la PolCant et la DSI) se réjouit de pouvoir proposer un nouvel outil qui devrait permettre de faciliter le pilotage de la sécurité publique.

Les promotions d'été 2017 ont réuni les 35 élus lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Ollon le 29 juin dernier.

UNE CÉRÉMONIE SOLENNELLE

Les 35 promus, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, le commandant de la Police cantonale, les chefs et des invités ont participé à la cérémonie de

promotions qui a eu lieu le 29 juin dernier à Ollon. Après la partie officielle, les nouveaux promus, qu'ils soient issus de la gendarmerie ou de la police de sûreté, ont

reçu leur diplôme et leur nouveau grade des mains de leur chef, avant de se réunir autour de la collation qui avait été préparée pour l'occasion.

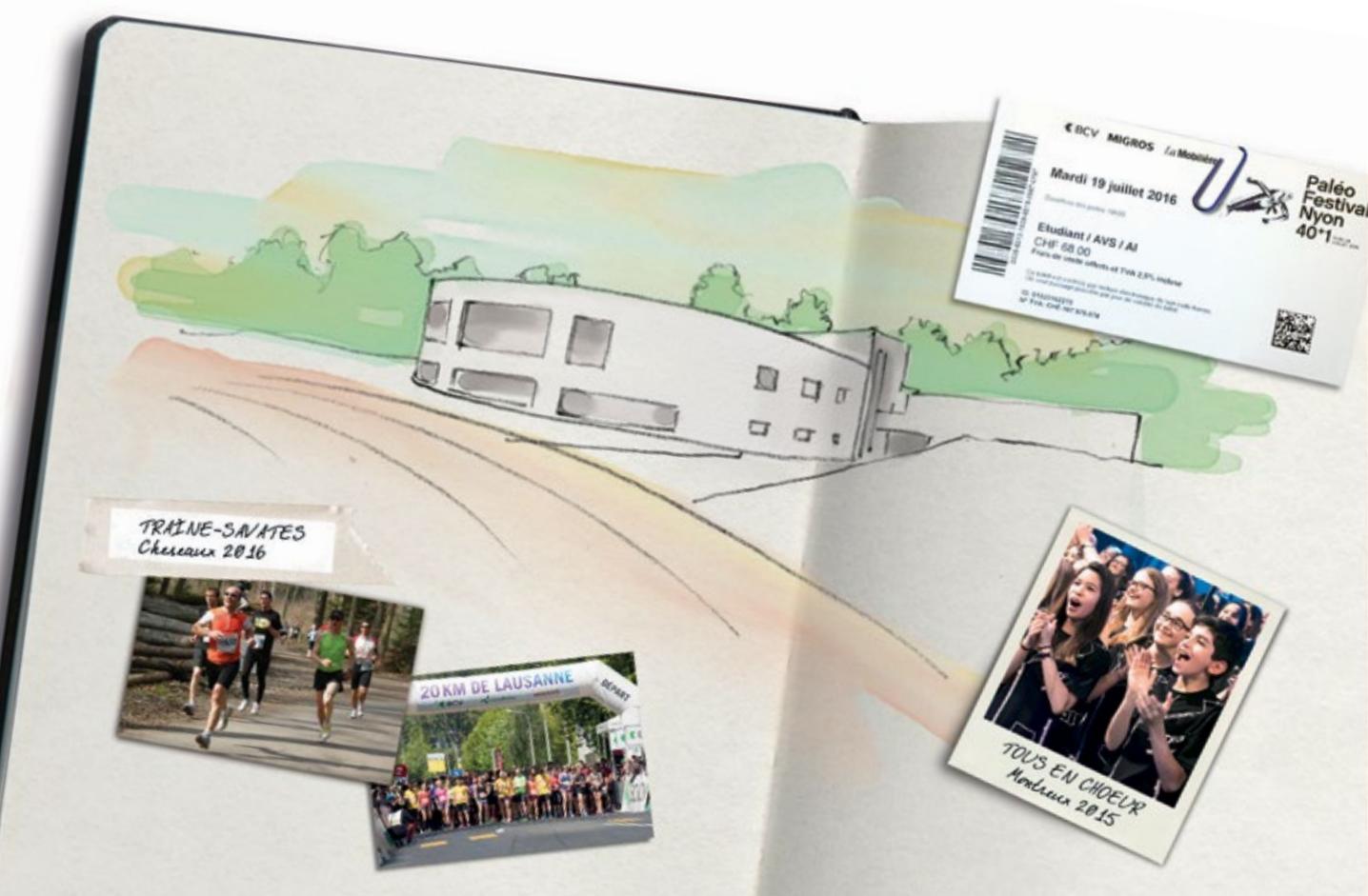
@ Alexandre Bisenz





Vous aimez le sport et la culture?

Nous aussi! C'est pourquoi nous soutenons plus de 650 événements et associations chaque année.



www.bcv.ch/sponsoring



Ça crée des liens